

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Objet : Candidature à l'Appel A Projet (AAP) Transition agricole biologique et solidaire

Délibération N° 2024-11-21

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-six novembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 12 novembre 2024

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 75 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BAUDRY Gérard, M. BEGAT Julien, Mme BERGUA Catherine, Mme BESNIER Marie-Claire, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BOMBLED Pascale, M. BONNIN Jean-Michel, M. BOURY Alexis, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, M. CHAGNON Bernard, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. CHERAMY Pascal (suppléant), M. COLLET Antoine, M. COURTAUD Pascal, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUDON Daniel, M. DAUGERON François, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGERE Gérard, M. DEGAY Jean-Michel, M. DEGUET Rémy, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVAUX Samuel, M. DORADOUX Jean-Luc (suppléant), M. DOUET Patrice, Mme ELION Virginie, M. FLEURY Didier, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, M. HERLEMONT Etienne, Mme HIBERT Chantal, M. HUGOTTE Philippe, Mme JACQUET Christel (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LACOU Serge, M. LAFONT Jean-Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), Mme LEUILLET Marie-Laure, M. MATHEY Jean-Luc, Mme MELIN Bénédicte, M. MERCIER André, M. MICHOT Olivier, M. MITATY Bernard, M. NICOLET Jean-Pierre, M. NONIN Patrick, Mme PEDARD Isabelle (suppléante), Mme PENOT Mélissa (suppléante), M. PELLETIER Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. RABILLE Franck, M. ROUET Serge, Mme ROUILLARD Maryse, M. ROUTET Philippe, M. SACHET Bertrand, Mme SAUVARD Christine, M. SAVY Philippe, Mme SELLERON Michèle, M. SIMON Bruno, M. TEMPLIER Dominique, M. VIAUD Philippe, M. WEINLING Eric, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. BELLET Alain, M. BERDUCAT Cédric, M. BERTRAND Philippe, Mme BIGRAT Chantale, M. BOURDEAU Jean-Marie, Mme BRUNET Charline, Mme CHAGNON Josette, M. COUTURIER Pascal, M. DEVISSCHER Thomas, M. DIMEGLIO Rémi, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSET Christine, Mme MALCURAT Patricia, M. MARATHON Jean-Paul, M. MONTINTIN Christian, M. PATRIGEON Philippe, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. ROBERT Christian, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUTET Carine, M. ROY Jean-François, M. SALMON Michel, Mme VILCHES-PARDO Patricia.

Nombre de pouvoirs : 4 – M. COUTURIER Pascal a donné pouvoir à M. BONNIN Jean-Michel, M. DIMEGLIO Rémi a donné pouvoir à M. DAUDON Daniel, M. PATRIGEON Philippe a donné pouvoir à Mme PILLET Michelle, Mme PION Angélique a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20241126-2024-11-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024
Publication : 02/12/2024

Le Projet Alimentaire Territorial du Pays de La Châtre doit se donner les moyens de réaliser ses ambitions au regard de sa stratégie. Un des projets du PAT est de mettre en place un parcours « Alimentation et Estime de soi » pour les publics fragiles.

L'objectif est de proposer un parcours de 7 ateliers mêlant cours de cuisine avec des produits locaux et de qualité, séance de bien-être et d'estime soi, et activité physique adaptée. Ce parcours correspond parfaitement aux objectifs de l'axe 1 du PAT et à l'avantage d'être multi partenarial. L'objectif est de réaliser

entre 5 et 10 parcours par année avec différentes structures.

Le projet s'adresse d'une part au public fragile, économiquement parlant, mais aussi aux personnes en difficulté car isolées et pourquoi pas aux futurs étudiants pour leur donner des compétences en vue de leur autonomie prochaine.

Par ailleurs l'AAP Transition agricole biologique et solidaire a pour objectif de favoriser une alimentation saine et accessible à toutes et tous vecteur de lien social et de répondre aux objectifs suivants :

- s'inscrire dans un territoire français dont sont explicités les enjeux en matière d'environnement, d'agriculture et d'alimentation
- comporter une dimension de production agricole biologique ou issue de l'agriculture paysanne sans intrants chimiques
- comporter une double dimension environnementale et sociale
- présenter l'écosystème des acteurs concernés par le projet, leur implication et leurs publics, ainsi que les leviers de changement identifiés
- comporter si possible un axe d'expérimentation, éventuellement complété par une évaluation de l'impact des actions menées et de leur durabilité (environnementale, économique et sociale)
- inclure un volet diffusion et valorisation des résultats, avec supports diffusables pour essaimage.

L'appel à Projet permettrait d'obtenir un financement de l'action à hauteur de 33% pour un montant maximum de 5 000€ autorisant le co-financement. L'objectif est donc de proposer un projet à hauteur de 15 000€ pour un total de 10 parcours et une demande de financement de 33% de l'action.

Pour le co-financement de l'action, le Pays de La Châtre en Berry s'engage à trouver d'autres sources de financement et à répondre à cet effet à d'autres AAP qu'il jugerait pertinents.

Considérant l'importance de mêler les compétences psychosociales et l'alimentation,

Considérant le projet de la Banque Alimentaire et Cagette et Fourchette permettant aux bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires d'avoir accès à des produits de qualité et locaux à faible coût,

Considérant le besoin de financement des actions du PAT,

Considérant la pertinence du projet au regard de la Stratégie du PAT,

Considérant la pertinence de l'action dans l'AAP Transition agriculture biologique et solidaire,

Considérant la nécessité de déployer des actions de préfiguration dès 2025.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'inscription de l'action « Alimentation et estime de soi pour les publics fragiles » au plan d'action du PAT du Pays de La Châtre en Berry,
- **APPROUVE** la candidature du Pays de La Châtre en Berry qui sera déposée en réponse à l'Appel A Projet (AAP) Transition agricole biologique et solidaire,
- **APPROUVE** la recherche de financements complémentaires pour la mise en place de cette action
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20241126-2024-11-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024
Publication : 02/12/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président,
François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGE

